

**ANALYTICAL TECHNOLOGY SERVICOS
ANALITICOS E AMBIENTAIS****Service Resultat**

Rua Bittencourt Sampaio, 105
Vila Mariana
04126-060 SAO PAULO
BRESIL

RAPPORT D'ANALYSE

N° de rapport d'analyse : AR-18-IY-029943-01

Version du : 13/11/2018

Page 1/2

Dossier N° : 18G009987

Date de réception : 10/09/2018

Référence bon de commande : 16576;16578;16581;16583;16698/2018

N° Ech	Matrice	Référence échantillon	Observations
002	Eau de consommation	1837569	(125) (voir note ci-dessous)

(125) La conformité relative à la température relevée pendant le transport des échantillons n'est pas remplie, les résultats sont émis avec réserves.

Limites	DTI		
Réglementation	Directive O.M.S de 1994 Directive CEE 98/83 Code de la Santé Publique Livre III - Titre II - Chapitre 1er - Eaux potables, notamment l'annexe 13-2 Dose Totale Indicative (DTI) < 0,1 milli-sievert par an et activité en Tritium < 100 Bq/L - Si Indice d'activité alpha globale <= 0,1 Bq/L, Indice d'activité bêta globale <= 1 Bq/L et Activité en Tritium <= 100 Bq/L : alors DTI est estimée comme < 0,1 mSv/an, il est inutile d'effectuer les contrôles radiologiques spécifiques. - Si Indice d'activité alpha globale > 0,1 Bq/L ou Indice d'activité bêta globale > 1 Bq/L ou Activité en Tritium > 100 Bq/L : il est nécessaire d'effectuer les contrôles radiologiques spécifiques définis dans l'arrêté NOR SANY0421802A, afin de calculer la DTI. La limite de détection réglementaire est fixée par l'arrêté du 09/12/15 relatif aux méthodes d'analyse des échantillons d'eau.		

Température de l'air de l'enceinte	10.6°C	Date de réception	10/09/2018 14:49
Prélèvement effectué par	Prélevé par vos soins	Début d'analyse	19/09/2018
Date prélèvement	25/08/2018 00:10		

Radionucléides naturels

	Résultat (1)	Unité	LD	Incertitude (2)
RA009 : Radium 226 Prestation réalisée par nos soins NF EN ISO/IEC 17025:2005 COFRAC 1-5375 *	0.97	Bq/l	0.04	0.096
<i>Spectrométrie Gamma - ISO 13165-3</i>				
RA010 : Radium 228 Prestation réalisée par nos soins NF EN ISO/IEC 17025:2005 COFRAC 1-5375 *	0.34	Bq/l	0.02	0.077
<i>Spectrométrie Gamma - ISO 13165-3</i>				

1) Suivant la norme appliquée, la limite de détection de la mesure (LD) est de l'ordre de 2 fois le seuil de décision (SD), exprimé en activité volumique ou massique.

En fonction du comptage net de l'échantillon, 2 cas possibles pour l'expression des résultats :

- S'il est supérieur au SD, alors le résultat est donné sous la forme d'une activité volumique et de son incertitude élargie ou associée.

- S'il est inférieur au SD, alors le résultat est donné sous la forme de la LD de mesure. Cette dernière doit être inférieure ou égale à la LD réglementaire.

2) Incertitude absolue élargie à k = 2 en Bq/L.



Christophe Breuzin
Responsable Dptmt Laboratoire

La reproduction de ce rapport n'est autorisée que sous sa forme intégrale. Il comporte 2.00 page(s). Le présent rapport ne concerne que les objets soumis à l'essai.

Seules certaines prestations rapportées dans ce document sont couvertes par l'accréditation. Elles sont identifiées par le symbole *.

Pour déclarer, ou non, la conformité à la spécification, il n'a pas été tenu explicitement compte de l'incertitude associée au résultat. Tous les éléments de traçabilité, ainsi que les incertitudes de mesure, sont disponibles sur demande.

Pour les résultats issus d'une sous-traitance, les rapports émis par des laboratoires accrédités sont disponibles sur demande.

Laboratoire habilité à vérifier la conformité sanitaire des matériaux et objets entrant en contact avec l'eau destinée à la consommation humaine.

Laboratoire agréé pour la réalisation des prélèvements, des analyses terrain et des analyses des paramètres du contrôle sanitaire des eaux - portée détaillée de l'agrément disponible sur demande.

Analyses effectuées par un laboratoire agréé par le ministère chargé de l'environnement dans les conditions de l'arrêté du 27/10/2011.